



Fédération Algérienne d'Athlétisme

Championnat d'Algérie d'Athlétisme U18-U20  
Arezki HAMOUTENE

Judi, Vendredi et Samedi

11, 12 et 13  
Juillet

11, 12 et 13 Juillet 2019  
Ligue d'Athlétisme de la Wilaya de Tlemçen  
Stade d'Athlétisme Lalla Seti, Tlemçen

## REGLEMENT TECHNIQUE

# Championnat national U18-U20 "Arezki HAMOUTENE"

Stade d'athlétisme LALLA SETTI : 11 -12 -13 juillet 2019

# REGLEMENT TECHNIQUE

1- **CONFIRMATION** des engagements par email ([dosc.faa@gmail.com](mailto:dosc.faa@gmail.com)) le 08 juillet 2019 .avant Minuit.

2- **PRESENTATION** de la licence à Puce 2018– 2019 est obligatoire.

3- **PARTICIPATION** : La participation est ouverte aux (U20 F et U20 G) JF et JG , nés en 2000 et 2001. Les CF et CG (U18F et U18G ) ,nés en 2002 et 2003 participent dans la limite de 2 épreuves individuelles au choix si les 2 épreuves s'avèrent deux courses, la deuxième (2°) ne doit pas dépasser 200m. Le port de la tenue du club est obligatoire, une publicité peut y être insérée conformément aux règles de l'IAAF. Les athlètes individuels doivent porter un maillot noir.

4- **ABSTENTION DANS UNE EPREUVE** (règle 142/4 -IAAF)

Un athlète est exclu de sa participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition, y compris les relais, dans les cas où :

- a)- La confirmation de sa participation a été donnée mais il n'y a pas pris part.
- b)- Il était qualifié après éliminatoires ou les séries pour participer au tour suivant mais y fait ensuite défaut. La présentation d'un certificat médical délivré par un médecin autorisé par le COL (Comité d'Organisation Local) peut constituer une raison suffisante pour accepter que l'athlète n'est pas en mesure de participer après la clôture des engagements ou à un tour précédent mais qu'il sera en état de participer dans les épreuves programmées un jour ultérieur.

5- **RECLAMATIONS** (règle 146 -IAAF)

- a)- Les réclamations concernant les résultats ou le déroulement d'une épreuve devront être déposées avant les 30mn qui suivent l'annonce officielle des résultats de cette épreuve.
- b)- Toute réclamation doit être faite oralement en premier lieu au Juge Arbitre par l'athlète lui-même ou par un officiel responsable, agissant au nom de l'athlète. Si le Juge Arbitre prend une décision, il y aura droit appel au Jury d'Appel.
- c)- Dans les concours, un athlète peut faire une réclamation verbale immédiatement après un essai jugé comme faute.
- d)- Une réclamation au jury d'appel doit être déposée avant les 30mn qui précèdent la décision du Juge Arbitre. Elle doit être faite par écrit, signée par un officiel responsable, agissant au nom de l'athlète et doit être accompagnée d'une somme de 1000 DA qui ne sera pas remboursée si la réclamation n'est pas acceptée.
- e)- En l'absence d'un Jury d'Appel, la décision du Juge Arbitre sera définitive.
- f)- Un responsable par club est habilité à formuler des réserves sur papier avec cachet du club et sa désignation sera mentionnée à l'accueil au COL.

6- **INSCRIPTION SIMULTANEE** : (règle 142/3 -IAAF) si un athlète est inscrit à la fois dans une course et un concours ou 2 concours à la fois, le chef juge compétent pourra autoriser cet athlète pour un essai chaque tour, ou pour chaque essai au saut en hauteur et à la perche à effectuer son essai dans un ordre différent de celui qui a été tiré au sort. Si par la suite, un athlète n'est pas présent pour un essai quel qu'il soit, il sera considéré comme y renonçant, dès que la période de temps autorisée sera écoulée.

7- **DOSSARDS** : il sera délivré un dossard par athlète pour toute la durée de la compétition. Ce dossard est personnel et doit être porté visiblement sur la poitrine, en hauteur et à la perche il peut le mettre sur la poitrine ou le dos.

8- **AIDES INTERDITES** : (règle 144/2 -IAAF) aucun appareil (portable, radio, etc.) n'est permis dans l'arène. Les athlètes ne doivent recevoir de conseils d'aucune personne se trouvant dans l'arène.

### 9- CHAMBRE D'APPEL :

Seuls les athlètes concernés ont accès à la chambre d'appel. Afin que la période d'attente soit la plus courte possible, il est important que les athlètes se présentent à la chambre d'appel aux horaires déterminés sans engins ou autre objet interdit.

Horaires	Entrée à la chambre d'appel	Entrée sur le lieu de compétition
20' avant le début de l'épreuve :	sprint / haies	10' avant le début de l'épreuve
15' avant le début de l'épreuve :	1/2 fond	5' avant le début de l'épreuve
40' avant le début de l'épreuve :	perche	30' avant le début de l'épreuve
30' avant le début de l'épreuve :	les autres concours.	20' avant le début de l'épreuve

**Courses :** un aide starter récupèrera les athlètes de la chambre d'appel.

**Concours:** un juge désigné par le chef/juge récupèrera les athlètes de la chambre d'appel.  
Tout athlète ne s'y présentant pas à l'heure indiquée, peut se voir refuser la participation.

**10- TOURS ET SERIES :** 100m-200m-400m-800m-100haies-110mhaies-400mhaies et relais

- 2 séries : les 3 premiers et les 2 meilleurs temps
- 3 séries : les 2 premiers et les 2 meilleurs temps
- Si un tour qualificatif devrait être supprimé (8 athlètes ou moins) la finale se déroulera à l'heure prévue.

#### MONTEE DE BARRE HAUTEUR

U18F	1.25	1.30	1.35	1.40	1.43	1.46	1.48	1.50	1.52	1.54	1.56	...2cm
U18G	1.50	1.55	1.60	1.65	1.70	1.75	1.78	1.81	1.83	1.85	1.87	...2cm
U20F	1.25	1.30	1.35	1.40	1.43	1.46	1.48	1.50	1.52	1.54	1.56	...2cm
U20G	1.60	1.65	1.70	1.75	1.80	1.83	1.86	1.88	1.90	1.92	1.94	...2cm

#### MONTEE DE BARRE PERCHE

U18G	2.50	2.60	2.70	2.80	2.90	3.00	3.10	3.20	3.35	3.40	3.45	3.50	3.55	...5cm
U20G	2.60	2.70	2.80	2.90	3.00	3.10	3.20	3.35	3.40	3.45	3.50	3.55	3.60	...5cm

#### PLANCHE D'APPEL TRIPLE SAUT

U18F & U20F 09 mètres

U18G & U20G 11 mètres

**11- LES RELAIS :** Le club peut présenter 4 athlètes engagés pour le relais ou toute autre épreuve au programme, et peut avoir 2 athlètes supplémentaires.

La composition et l'ordre des coureurs doivent être déposés au plus tard 1 h 30 avant le début de la série. Pas de changement après, sauf sur avis médical délivré par un médecin du Comité d'Organisation Local.

**12- TOUTE INFRACTION** aux règles citées ci-dessus entraînera la disqualification de l'athlète.

**13:l'Accueil et la Remise des Dossards** se fera au niveau du stade d'Athlétisme de LALLA SETTI Selon le tableau Récapitulatif suivant : Aucun engagement ni Remise des Dossards ne seront effectués le jour de la compétition.

N°	Date	Heure	Obs
01	Le Mercredi 10 Juillet 2019	14 :30 à 20 :00	Remise des Dossards Pour le programme des trois (03) journées
02	Le Jeudi 11 Juillet 2019	12 :00 à 14 :00	Remise des Dossards Pour le programme de la 2° et 3° Journée
03	Le Vendredi 12 Juillet 2019	12 :00 à 14 :00	Remise des Dossards Pour le programme de la 3° Journée

**LA REUNION TECHNIQUE SERA COMPOSEE DE:**

**LE DELEGUE TECHNIQUE FAA.  
LE DIRECTEUR DE L'ORGANISATION SPORTIVE FAA.  
LES REPRESENTANTS DES CLUBS.  
LE DIRECTEUR DE LA COMPETITION.  
LE DIRECTEUR DE LA REUNION.  
LE DIRECTEUR TECHNIQUE.  
LES JUGES ARBITRES.**